

F-Marseille: Reservoir construction works

OJ S 107/2013 05/06/2013

Contract award notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Cte urbaine MPM

Postal address: Les Docks, atrium 10.7 – 1ème étage – 10 place de la Joliette – BP 48014

Town: Marseille Cedex 02

Postal code: 13567

Country: France

Contact person: Direction des affaires juridiques – service des marchés

For the attention of: M. le président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

E-mail: marches@marseille-provence.fr

Telephone: +33 491999900

Fax: +33 491997196

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://marchespublics.marseille-provence.com>Address of the buyer profile: <http://marchespublics.marseille-provence.com>Electronic access to information: <http://marchespublics.marseille-provence.com>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://marchespublics.marseille-provence.com>**I.2. Type of the contracting authority****I.3. Main activity****I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title**

Construction d'un réservoir d'eau potable à Roquefort-la-Bédoule – zone d'activité de la Plaine du Caire – Roquefort-la-Bédoule.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Zone d'activité de la Plaine du Caire – Roquefort-la-Bédoule

NUTS code FR824 Bouches-du-Rhône

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system (DPS)**II.1.4. Short description of the contract or purchase(s)**

Construction d'un réservoir d'eau potable à Roquefort-la-Bédoule.

Zone d'activité de la Plaine du Caire – Roquefort-la-Bédoule.

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert passé en application des dispositions des articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics.

Il n'est pas prévu la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de prestations similaires.

Délai d'urgence : non

Le marché n'est pas un marché à bons de commande ni un marché passé pour l'achat d'énergie.

Le marché n'est pas un marché à tranches.

Le marché n'est pas une convention de prix associée à des marchés type.

— Droits de préférence : Application de l'article 53.IV 2° et 3° du code des marchés publics : non

II.1.5. CPV code(s)

45247270 Reservoir construction works, 45232152 Pumping station construction work

II.1.6. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.2. Total value of the contract/lot

II.2.1. Total value of the contract/lot

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of

1. Valeur technique (cf. renseignements complémentaires) en %. Weighting 40
2. Prix (cf. renseignements complémentaires) en %. Weighting 60

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2012-098

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Contract notice

Notice number in the OJ S: [2012/S 156-260350](#) of 16.8.2012

Section V: Award of contract

Contract No: 13 092

Lot title: Construction d'un réservoir d'eau potable à Roquefort-la-Bédoule

V.1.

Date of conclusion of the contract

23.5.2013

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 10

V.3. Name and address of the contractor

Official name: Gagneraud construction/eau pure mandataire : Gagneraud construction

Postal address: 4 avenue de Bruxelles

Town: Vitrolles

Postal code: 13127

Country: France

V.4. Information on value of the contract/lot

Initial estimated total value of the contract/lot:

Value: 665 000 EUR

excluding VAT

Total value of the procurement:

Value: 676 228 EUR

excluding VAT

V.5. Information about subcontracting**Section VI: Complementary information**

VI.1. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.2. Additional information

Critères d'attributionLe prix : 60 %. Le critère de prix a été apprécié au regard du bordereau de prix unitaires et du détail estimatif. Valeur technique : 40 %. Ce critère a été apprécié à partir du mémoire technique au regard des sous critères pondérés suivants : A – moyens humains et en matériel prévus pour ce chantier : 10%. B – engagements de l'entreprise, en matière de sécurité et d'hygiène sur le chantier : 10% C – engagements de l'entreprise, en matière de protection de l'environnement : 7% D – descriptif du génie civil : 8% E – descriptif des équipements d'automatisme de l'installation : 5 %----- Modalités de consultation du marché : Le marché peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, à l'adresse suivante : Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, direction des affaires juridiques, service des marchés les docks – atrium 10.7, BP 48014, 13567 Marseille Cedex 02 tél. +33 491997490 – télécopieur +33 491997196. Du lundi au vendredi (sauf jours fériés), aux heures suivantes : de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 16:30 sur rendez vous. Une demande en ce sens doit être au préalable adressée par lettre recommandée avec avis de réception ou par télécopieur à l'adresse indiquée ci-dessus. ----- Médiation : – mission de conciliation : tribunal administratif Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'art L.211-4 code justice administrative – pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'art 127 du code des marchés publics : Préfecture de Région bd Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20, tél. +33 484354000, adresse internet : <http://www.paca.pref.gouv.fr> . ----- Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : – un recours gracieux peut

être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. – Le recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat. – Tout concurrent évincé de la conclusion du contrat est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. – A partir de la conclusion du contrat, tout concurrent évincé auquel ce recours est ouvert n'est plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (CE 16 juillet 2007 Société Tropic travaux signalisation). – Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L.551.13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours.

Annonce n° 152, BOAMP 156 A du 14.8.2012.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 3.6.2013.

VI.3. Procedures for review

VI.3.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22-24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.3.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Cf. rubrique autres informations

VI.3.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.4. Date of dispatch of this notice

3.6.2013